

L'apport de l'Insertion par l'Activité Economique pour les territoires

Exemples avec 3 structures de l'IAE du Centre Manche



Qu'est-ce que l'IAE ?

« L'insertion par l'activité économique (IAE) a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle. Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement »¹. Les activités développées nécessitent généralement peu d'investissement matériel, mais supposent en revanche un fort investissement dans la formation au poste de travail et dans la formation professionnelle. Le passage par une structure d'insertion par l'activité économique (SIAE) permet de retrouver des habitudes professionnelles, de la confiance en soi, tout en se formant à un métier. La finalité du parcours au sein d'une SIAE est l'accès à un emploi durable sur le marché du travail classique.

Les SIAE prennent plusieurs formes juridiques, selon la nature de leurs activités et leur place dans le parcours d'insertion.

	Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)	Associations intermédiaires (AI)	Entreprises d'insertion (EI)	Entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
Statut	Structures créées et portées par des organismes de droit privé à but non lucratif ou des structures publiques	Associations de la loi 1901 conventionnées par l'Etat	Entreprises du secteur marchand (SA, SARL, association, EURL)	Entreprises de travail temporaire
Modalité d'intervention	Les ACI peuvent être permanentes ou créés pour une durée limitée dans le temps. Ils développent essentiellement des activités d'utilité sociale, répondant à des besoins collectifs non satisfaits.	Salariés mis à disposition de particuliers, associations, collectivités locales, entreprises, pour la réalisation de travaux occasionnels	Production de biens ou de services destinés à être commercialisés sur un marché	Salariés mis à disposition d'entreprises clientes, dans le cadre de sa mission d'intérim

Source : DARES, Premières Synthèses 2009

L'insertion par l'activité économique (IAE) est née dans les années 1970 d'acteurs de terrain souhaitant dépasser les logiques d'assistance en privilégiant l'autonomie des personnes. Historiquement, de nombreuses structures de l'IAE ont été créées par des éducateurs ou des animateurs sociaux, dans une démarche militante. Les structures de l'IAE rencontrées se revendiquent comme des entreprises à part entière à la seule différence que leur finalité n'est pas l'activité mais le parcours d'insertion.

¹ Etude commanditée par Ashoka au cabinet Cabinet McKinsey « Quantification de l'impact de l'entrepreneuriat social », 2012

Présentation des structures rencontrées

Afin de mesurer toutes les « richesses » engendrées par les structures de l'IAE, nous avons privilégié le regard croisé de 3 structures que nous avons identifiées à travers les retours de l'enquête.

- **IPE Environnement**, chantier d'insertion basé à Agneaux menant des activités dans le domaine de l'environnement ;
- **Accueil Emploi**, association intermédiaire basée à Coutances mettant à disposition du personnel dans le domaine des services à la personne ;
- **L'AFERE**, chantier d'insertion par le vêtement basé à Périers menant des activités de collecte, de traitement et de recyclage de déchets textiles.



Accueil Emploi en chiffres

- Association Intermédiaire (AI) créée en 1988 intervenant sur l'ensemble du Pays de Coutances
Secteur d'activité : services à la personne
- Prestations : Mise à disposition de personnel auprès de tout donneur d'ordre (entreprises, particuliers, collectivités) : nettoyage, manutention, aide à la personne, etc.
- Nombre de salariés permanents : 10 (7 ETP)
- Effectif en insertion (en ETP) : 23
- Nombre de personnes accueillies en insertion par an : 200
- Nombre de bénévoles : 10
- Nombre d'adhérents : 435

IPE Environnement en chiffres

- Atelier et chantier d'insertion (ACI) créé en 1993 et basé à Agneaux
Secteur d'activité : environnement
- Prestations : Entretien et aménagement des espaces verts (30 hectares) entretien des chemins de randonnées (720 km), entretien et aménagement des bords de rivières (30 km), rénovation du petit patrimoine bâti, désherbage alternatif, travaux d'élagage
- Nombre de salariés permanents : 10
- Effectif en insertion (en ETP) : 36
- Nombre de personnes accueillies en insertion par an : 72
- Nombre de bénévoles : 15
- Nombre d'adhérents : 80

L'AFERE en chiffres

- Atelier et chantier d'insertion (ACI) créé en 1993 à Périers
Secteur d'activité : recyclage
- Prestations : Collecte, traitement, recyclage des déchets textiles. Services aux particuliers et commerce de détail de vêtements
- Nombre de salariés permanents : 8
- Effectif en insertion (en ETP) : 30
- Nombre d'adhérents : 600

L'association AFERE fait partie du groupement Cobanor Tritex, engagé dans la collecte et le recyclage des déchets textiles en Basse-Normandie.



L'apport pour le territoire

Souvent méconnus, les liens que tissent les entreprises du secteur de l'IAE avec leur territoire sont pourtant nombreux et peuvent prendre des formes très variées. Le regard croisé des structures, rencontrées lors de l'échange, a permis d'en mesurer toute la diversité.

1. Répondre aux besoins non satisfaits sur le territoire

- Réalisation d'activités non satisfaites ou délaissées par l'économie « classique » : entretien des berges de rivières, aménagement de clôtures, de chemins pédestres, collecte, traitement et tri de déchets textiles, etc.
- Création d'emploi dans des secteurs qui connaissent des difficultés. Les SIAE se positionnent dans certains secteurs pour pallier les difficultés de recrutement des entreprises locales, à l'instar du secteur de la restauration.

2. Développer des activités nouvelles

- Structuration de filières économiques (voir zoom filière textile p.4)
- Contribuer à l'économie du territoire : les SIAE favorise le développement de l'activité résidentielle par des activités d'entretien de jardins, d'aide à domicile, de ménage, etc.
- Développer des activités innovantes / être un laboratoire d'idées. Exemple : IPE Environnement a été précurseur dans l'utilisation du désherbage alternatif dans ses chantiers d'entretiens des paysages. Dans le cadre d'un projet en lien avec la CCI et un couturier-créateur, l'AFERE va fournir du textile pour fabriquer une ligne de vêtements.
- Création d'emplois : malgré le contexte économique actuel difficile, les deux ACI rencontrés ont poursuivi leurs recrutements ces 10 dernières années et ont connu une augmentation de leur chiffre d'affaire.
- Partenariats association-entreprise

3. Développer les compétences locales

Le potentiel formatif des SIAE favorise la montée en compétence et l'élévation du niveau de formation de publics éloignés de l'emploi. La professionnalisation des équipes fait partie intégrante de la démarche de réinsertion des SIAE.

4. Ancrage local & redistribution des richesses

D'après une étude réalisée par le Cabinet McKinsey en 2012², le cumul des économies réalisées pour la collectivité en matière d'accompagnement des publics, pris en charge par les structures de l'IAE, auquel s'ajoutent les revenus engendrés par cette économie est systématiquement supérieur à l'argent investi. En effet, les personnes qui travaillent dans les entreprises d'insertion touchent un revenu, habitent et consomment sur leur territoire. Même s'il n'existe pas de données chiffrées en Basse-Normandie pour mesurer la notion de coût investi par la collectivité par rapport aux richesses générées, des études réalisées sur d'autres territoires apportent des éléments. Ainsi, une étude réalisée en 2010 en Alsace par l'URSIEA³ a calculé que 1€ investi dans une SIAE par la collectivité génère en moyenne 3,72€ pour l'économie locale.

5. Création de lien social

La finalité même de l'IAE est de favoriser l'insertion de tous les publics fragilisés et éloignés de l'emploi. Certaines SIAE se positionnent également comme lieux d'accueil des personnes placées sous main de justice.

Ainsi, en lien avec le Ministère de la Justice, IPE Environnement accueille chaque année plusieurs jeunes en TIG (travaux d'intérêts généraux) et des détenus placés sous surveillance électronique. Les nombreux partenariats IAE-entreprises favorisent aussi la création de lien social, tout comme le développement des activités d'aide à la personne.

² Etude commanditée par Ashoka au cabinet Cabinet McKinsey « Quantification de l'impact de l'entrepreneuriat social », 2012

³ Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Economie d'Alsace (URSIEA), « L'Insertion par l'activité économique en Alsace », Novembre 2010

Zoom sur la filière textile

A l'initiative de 13 associations, dont le Chantier d'insertion l'AFERE à Périers (50), une filière de tri-recyclage autour du textile s'est organisée en Basse-Normandie. Ce partenariat a abouti à la création d'une plate-forme de tri : Cobanor Tritex à Carpiquet (14). Au début du processus, une collecte de proximité est réalisée par les associations du collectif, puis les vêtements non sélectionnés pour être revendus sont acheminés vers la plate-forme. Le processus de tri distingue ensuite les vêtements réemployables, des autres textiles qui seront recyclés pour fabriquer des chiffons ou utilisée après effilochage. Le développement de cette filière évite que des milliers de tonnes de textiles soient incinérées chaque année, réduisant d'autant le coût pour la collectivité, tout en préservant l'environnement.

La place de la politique publique

Les responsables de structures rencontrées s'accordent à souligner le manque d'interconnaissance entre collectivités locales et structures de l'IAE sur le territoire du Centre Manche. Ce faible dialogue a pour conséquence une perception souvent erronée de l'IAE de la part des élus et une mauvaise perception de la démarche d'insertion des structures.

1. Communiquer vers les pouvoirs publics

Faire connaître les structures de l'IAE, leur fonctionnement et leur place dans le parcours d'insertion pour que les collectivités, notamment les cadres et techniciens, prennent davantage en compte cette forme d'économie dans la rédaction des appels d'offres (clauses sociales par exemple).

Développer la notion de citoyenneté des collectivités locales pour les impliquer dans l'IAE avec, par exemple, la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer le recours aux structures de l'IAE dans les collectivités locales, contribuant à l'insertion de publics éloignés de l'emploi sur leur territoire.

2. La question de la présence d'élus dans le Conseil d'Administration des SIAE

Pour les SIAE rencontrées, l'intérêt de la présence d'élus dans la gouvernance des structures permet de faciliter la recherche d'activité économique, de faire prendre conscience que les personnes accueillies sont de plus en plus éloignées de l'emploi et de faire connaître le fonctionnement des structures.

3. Elus et collectivités locales : des donneurs d'ordres privilégiés

Elus et collectivités sont cependant des donneurs d'ordres historiques et privilégiés des structures de l'IAE. Les marchés publics constituent souvent une part d'activité importante des Chantiers d'insertion (90-95%). Les collectivités peuvent également avoir un rôle d'effet levier en accompagnant et soutenant les projets locaux, à l'instar de la mise en place de la filière textile régionale avec la création de Cobanor Tritex. Les collectivités peuvent soutenir les associations et contribuer au parcours d'insertion en faisant appel à du personnel mis à disposition pour des remplacements ou des surcroûts de travail, voire même faire appel à l'association pour leurs recrutements en contrats aidés.

Le cadre partenarial défini entre structures de l'IAE et collectivités locales peut revêtir plusieurs formes :

- Des aides financières pour le fonctionnement de la structure,
- La mise à disposition de locaux, de terrains
- Les appels d'offres dans le cadre des marchés publics



Axes d'amélioration, perspectives, nouveaux modèles

1. Mieux communiquer vers l'extérieur

Selon leurs propres termes, les responsables de l'IAE sont souvent de très mauvais représentants de commerce et ne savent pas parler de leur plus-value pour les territoires. Il y a peu de communication réalisée autour des projets menés par les SIAE sur les territoires (affichage, information grand public).

Dans ce cadre, l'importance des partenariats, le besoin de relais, d'adhésion à des têtes de réseaux, est rappelé. Les structures sont souvent isolées sur les territoires, et seules, elles ont plus de difficultés à communiquer largement vers élus.

La presse et les médias d'une manière générale sont également un relais important à saisir notamment pour communiquer vers le grand public. L'article paru sur l'AFERE dans le magazine Reflets (publication du Conseil Régional) a eu un impact médiatique important pour l'association.

Des actions communes se mettent en place avec en 2012 la mutualisation du Fond départemental d'Insertion (FDI) du Conseil Général entre les associations intermédiaires du Centre Manche en vue de réaliser une plaquette de communication à destination des entreprises, action permettant par ailleurs l'harmonisation des tarifs.

2. Améliorer les process, le suivi client

Se revendiquant de plus en plus comme des entreprises à part entière, les SIAE développent des méthodes de suivi client et de communication empruntées au secteur commercial traditionnel :

- Réalisation d'enquêtes de satisfaction auprès des bénéficiaires par IPE Environnement
- Mise en place d'une carte de fidélité par l'AFERE
- Démarche de certification qualité CEDRE/ISO 9001-2008 par Accueil Emploi

3. Nourrir les réflexions transversales

Au sein des têtes de réseau régionales ou de manière plus informelle, plusieurs réflexions thématiques transversales sont abordées par les acteurs du secteur :

- Amélioration de la qualité des emplois au sein des associations intermédiaires. Cette démarche vise à convertir les CDD d'usages des salariés en insertion en CDI afin de pérenniser les emplois et proposer des contrats moins précaires aux salariés.

- Anticiper les problématiques de gestion des ressources humaines (GRH). Des réflexions sont notamment engagées pour « sédentariser » le personnel permanent encadrant des SIAE. Il s'agit de proposer aux animateurs ou éducateurs sociaux âgés, qui exercent un métier difficile physiquement, un reclassement au sein de la structure sur des fonctions plus administratives.

- Réfléchir à la mise en place d'un Pôle Territorial de Coopération économique (PTCE) « IAE » dans le Centre Manche afin de développer les passerelles entre SIAE, de valoriser les structures, de mieux communiquer collectivement.

Contact

Accueil Emploi

18 avenue de la République 50 200 Coutances/ Tél. : 02.33.19.10.80/secretariat.ae@wanadoo.fr

L'AFERE

63, Bis route de Saint-lô - 50190 Périers /Tél : 02.33.07.41.65 / afere.ci@wanadoo.fr

IPE Environnement

ZAC de la Croix Carrée - 50180 Agneaux / Tél. : 02 33 72 20 93 / ipe.environnement@orange.fr

Réalisation et conception :



Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Basse-Normandie

Tél. : 02 31 06 09 23.

E-mail : cress@cress-bn.org

www.cress-bn.org

Avec le soutien de



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Dans le cadre du :

